

1836

Guérin

4

EXPÉDITION
 SCIENTIFIQUE
 DE MORÉE.

[= Morea
 = ~~Pen~~ Peloponnes (Greece)]

SECTION DES SCIENCES PHYSIQUES.

TOME III.

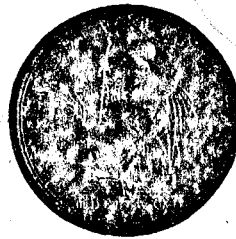
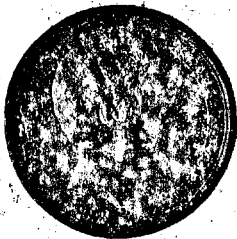
Zoologie et Botanique.

1.^{re} Partie, Zoologie.

Deuxième Section - Des animaux articulés.

Par M. Brullé.

Les Crustacés, par M. Guérin



CH. M. BRULLÉ
 STRASBOURG 1836
 RETURN TO W. H. G.

PARIS,

Chez F. G. LEYRAULT, imprimeur-libraire, rue de la Harpe, n.° 81.

STRASBOURG, même maison, rue des Juifs, n.° 33.

1836. → 1832

(Atlas - 1835)

2.

I.^o CLASSE.

³
 CRUSTACÉS.

Par M. F. É. GUÉRIN, Membre de diverses Sociétés savantes et auteur de plusieurs ouvrages d'histoire naturelle.

DÉCAPODES.

- 1 PORTUNUS DUFOURII Latr. Nouv. Dict. d'hist. nat. — *Cancer hastatus* L. figuré au Dict. class. d'hist. nat. Atlas. — *Lupa Dufourii* Roux. Crust. de la Médit. pl. 44.
Hab. Le golfe de Laconie, Égine, etc.
- 2 PORTUNUS MÆNAS Latr. — *Cancer mænas* L. — *Carcinus mænas* Savigny, Expéd. d'Égypte, pl. 4, fig. 6.
Hab. Mêmes lieux.
- 3 THALAMITES ADMETE. Latr. — *Cancer Admete* Herbst. — Savigny, Expéd. d'Égypte, pl. 4, fig. 4.
Hab. Golfe Sarronique, à Métana.
- 4 CANCER PAGURUS L. — Fabr. — Herbst. Cancr. t. 9, fig. 59.
Hab. Partout; cependant moins commun que sur nos côtes. On l'appelle Καβουρί de mer.
- 5 CANCER CINEREUS Bosc. — *Cancer ripulosus* Risso. Crust. de Nice, p. 14.
Hab. La baie de Navarin, Modon, Sapience, etc.
- 6 ERIPHIA SPINIFRONS Latr. — Savigny, Expéd. d'Égypte, pl. 5, fig. 1.
Hab. Mêmes lieux.
- 7 THELPHUSA FLUVIATILIS Latr. — Savigny, Expéd. d'Égypte, pl. 2, fig. 5.
Hab. Toutes les rivières de la Morée, où, recherché par les habitans, il fait partie, sous le nom de Καβουρί, de leurs mets délicats. (Voyez la Relation de M. Bory de Saint-Vincent, au chapitre V.)
- 8 GONOPLAX RHOMBOIDES Leach. — *Cancer rhomboides* L. — Desm. Crust. pl. 13, fig. 2.
Hab. Fort commun dans les Cyclades et sur la côte d'Argolide et Métana.
- 9 OCYPODE IPPEUS Oliv. — Savigny, Expéd. d'Égypte, pl. 1, fig. 1.
Hab. Plages d'Astros et de Nisée près de Mégare.

- 10 PINNOTHERES VETERUM Bosc. — Savigny, Expéd. d'Égypte, pl. 7, fig. 2.
Hab. Avec le *Pontonia custos*, n.° 38 de ce catalogue; moins fréquente.
- 11 GRAPSUS VARIUS Latr. — Savigny, Expéd. d'Égypte, pl. 2, fig. 4.
Hab. Sapience, la côte de Pylos, Marathonisi.
- 12 LEUCOSIA NUCLEUS Fabr. — Herbst. Cancr. t. 1, pl. 2, fig. 14. — *Ilia nucleus* Leach. — Roux, Crust. de la Médit. pl. 8, fig. 1 à 8.
Hab. La baie de Modon.
- 13 LAMBRUS MEDITERRANEUS Roux. — *Eurynome Aldrovandi* Risso, Eur. mérid. t. 5, p. 22. — *Cancer Macrochelos* Herbst. — Seba. — Aldrovande. Bien figuré par Roux, Crust. de la Médit. pl. 1.
Hab. Metana.
- 14 ACANTHONYX LUNULATA Latr. — Guérin, Iconogr. du règne animal, Crustacés, pl. 8, fig. 1.
Hab. Sapience, Pylos, etc.
- 15 MAIA SQUINADO L. — Savigny, Expéd. d'Égypte, pl. 6, fig. 4.
Hab. Acheté parmi diverses productions comestibles de mer à Syra.
- 16 MAIA VERRUCOSA M. Edw. — Espèce inédite qui avait été confondue avec la précédente et que M. Milnes Edwards en a distinguée dans la collection du Muséum.
Hab. Même lieu et Naxie.
- 17 INACHUS SCORPIO Latr. — Fabr. — *Cancer dorsethensis* Leach. Malac. Brit. t. 22, fig. 1 à 6.
Hab. Parmi les Sargasses au cap Ténare et les Zostères à Tine.
- 18 INACHUS THORACICUS Roux, Crust. de Nice, pl. 26 et 27. — Guérin, Iconogr. du règne animal, Crust. pl. 10, fig. 2.
Hab. Sapience.
- 19 STENORHYNCHUS PHALANGIUM Lamk. — Guérin, Iconogr. du règne animal, Crustacés, pl. 11, fig. 2. — Savigny, Expéd. d'Égypte, pl. 6, fig. 6.
Hab. A l'île de Marathonisi, dans le golfe de Laconie; la baie de Modon.
- 20 CALAPPA GRANULATA Fabr. — Roux, Crust. de la Médit. pl. 2 et 16.
Hab. Assez commun, particulièrement dans le golfe de Laconie.
- 21 HOMOLÀ CUVIERI Risso. — Roux, Crust. de la Médit. pl. 7. — Guérin, Iconogr. du règne animal, Crustacés, pl. 13, fig. 1.
Hab. Espèce rare dont il n'a été trouvé que des débris à la côte, cet animal vivant dans de très-grandes profondeurs, et un seul individu vivant ayant été pris par un plongeur à Metana.

- 22 DORIPPE LANATA Fabr. — Roux, Crust. de la Médit. pl. 17.
Hab. Golfe Sarronique, près Chenkrèh; pris à la drague.
- 23 ÆTHUSA MAKARONE Roux, Crust. de la Médit. pl. 18. — *Cancer Makarone* Herbst.
Hab. Même lieu.
- 24 PAGURUS BERNHARDUS Fabr. — Latr. — *Pagurus theblonyx* Leach. Mal. Brit. t. 26, fig. 1 à 4.
Hab. Extrêmement commun partout où sont des coquilles univalves abandonnées.
- 25 PAGURUS STRIATUS Oliv. Encycl. — Latr. — *Pagurus strigosus* Bosc. — Savigny, Descr. de l'Égypte, Crabes asérides, pl. 9, fig. 3.
Hab. Mêmes lieux, particulièrement au rivage de l'isthme de Corinthe.
- 26 PAGURUS MISANTHROPUS Risso, Hist. nat. de l'Europe mérid. t. 5, p. 41. — *P. tubularis* Risso, Crust. des env. de Nice. — Fabr. Suppl. Ent. syst. — Savigny, Descr. de l'Égypte, pl. 9, fig. 2. — Roux, Crust. de la Médit. pl. 14, fig. 1 et 2.
Hab. Se trouve à Naxie.
- 27 PAGURUS ANGULATUS Risso, Crust. de Nice, pl. 1, fig. 8. — *P. excavatus* Herbst. pl. 23, fig. 8.
Hab. Baie de Navarin et plage d'Astros.
- 28 PAGURUS PUGILATOR Roux, Crust. de la Médit. pl. 14, fig. 3 et 4.
Hab. Sapience; cap Ténare.
- 29 SCYLLARUS ARCTUS Fabr. — Roux, Crust. de la Médit. pl. 11.
Hab. Golfe de Laconie; grande espèce qui se mange comme les homards et les langoustes.
- 30 SCYLLARUS LATUS Latr. — Savigny, Expéd. d'Égypte, pl. 8, fig. 1. — *S. orientalis* Bosc. — Risso. — *Squille large* ou *Orchetta* Rondelet, liv. XVIII, chap. V.
Hab. Même lieu; golfe Sarronique; acheté au marché de Syra.
- 31 PALINURUS LOCUSTA Oliv. — *P. quadricornis* et *P. elephas* Fabr. — Leach. Mal. Brit. tab. 30.
Hab. Trouvée à Syra dans une auberge, au nombre des fruits de mer qu'on y mangeait.
- 32 GALATHEA STRIGOSA Fabr. — Roux, Crust. de la Médit. pl. 19.
Hab. Marathonisi et cap Ténare.
- 33 PORCELLANA PLATYCHELÈS Lamk. — Risso. — Desm. Consid. sur l'ordre des crustacés, pl. 54, fig. 1 et 1 a.
Hab. Côtes de Modon et de Pylos.

- 34 PORCELLANA BOSCHII Savigny, Descr. de l'Égypte, pl. 7, fig. 2.
Hab. Mêmes lieux et golfe d'Argos.
- 35 GEBIA LITTORALIS Desm. — *Thalassina littoralis* Risso, Crust. de Nice, pl. 3, fig. 2.
Hab. Dans les lieux vaseux du golfe d'Argos, devant Napoli de Romanie.
- 36 EGEON LORICATUS Risso. — *Pontophilus spinosus* Leach. Trans. Lin. et Mal. Brit. pl. 37 A.
Hab. Toutes les côtes basses.
- 37 NIKA EDULIS Risso. — Roux, Crust. de la Médit. pl. 45.
Hab. Mêmes lieux, particulièrement à Naxie.

Sur le genre PONTONIE, *Pontonia*, Latr.

L'histoire de ce genre ayant été sujette à confusion jusqu'à ce jour, nous profiterons de l'occasion pour la traiter ici complètement. Il fut indiqué pour la première fois par Latreille (Familles naturelles du règne animal, p. 280), et définitivement établi par cet auteur dans la seconde édition du Règne animal de Cuvier (t. 4, p. 96). Ce savant le range dans une division des Salicoques, comprenant des espèces dont les serres n'offrent aucune particularité remarquable ou insolite, et qui ont les antennes supérieures ou moyennes terminées par deux filets. Nous verrons dans la description qui va être donnée des antennes moyennes, que ce caractère est loin d'être rigoureux, puisque le filet interne de ces antennes est composé de deux filets soudés et dont l'extrémité se sépare, comme nous le montrerons (n.° 39) en parlant de l'Alphée à pattes dentées. Le genre Pontonie se place entre les Gnathophylles et les Alphées, dont il diffère par les pieds-mâchoires et par les pinces. Risso¹, qui avait connu la seule espèce constituant ce genre, l'avait mise d'abord parmi les Alphées; mais il a changé d'avis dans son dernier ouvrage², et a fait de son *Alpheus thyrrhenus* la *Callianassa thyrrhena*, en donnant au genre Callianasse des auteurs un autre nom, comme pour embrouiller un peu plus la science.

Le genre Pontonie est mentionné et adopté par M. Roux de Marseille³; il le place dans sa deuxième race, ayant pour caractères « seulement deux paires de « pattes didactyles », et près des Atyes et des Hippolytes, tandis que M. Latreille⁴ l'en éloigne, en le mettant à la fin d'une petite subdivision comprenant les genres

1. Crustacés de Nice, p. 94, pl. 2, fig. 2.

2. Histoire naturelle de l'Europe méridionale, t. 5, p. 54.

3. Mém. sur la classif. des crust. de la tribu des Salicoques; Marseille, 1831, in-8.° de 39 pages.

4. Cours d'entomologie, etc., 1.^{re} année, 1831, 1 vol. in-8.°, p. 383.

à pinces de forme ordinaire; tandis que les Atyes ont les quatre pieds antérieurs terminés par des pinces fendues jusqu'à leur base. Quoi qu'il en soit, le genre qui nous occupe est parfaitement distingué de tous ses voisins et mérite d'être adopté. Il ne se compose jusqu'à présent que d'une espèce, et nous démontrerons plus loin que l'*Alpheus thyrrhenus* de Risso ne peut être séparé de l'*Alpheus pinnophylax* d'Otto, qui est la *Pontonia parasitica* de Roux.¹

Ces crustacés ont été connus des anciens, qui les ont désignés, ainsi qu'un petit Brachyure, sous le nom de *Pinnothères*. C'est Aristote qui a le premier signalé que les Pinnes marines, les Moules et autres coquilles bivalves renferment quelquefois un hôte étranger. Cet auteur a recueilli à ce sujet une fable, que les compilateurs de l'antiquité ont répétée et enjolivée de telle sorte, qu'ils ont fini par prétendre que les Pinnothères, qu'ils dépeignent tantôt comme ayant une longue queue, tantôt comme en ayant une courte, étaient les gardiens des conchifères chez lesquels on les trouvait, qu'ils veillaient avec le plus grand soin à la conservation de leur hôte et qu'ils l'avertissaient de l'approche du danger en poussant un cri. Nous pensons comme Cuvier², que le cri d'un Crabe devrait être une chose fort curieuse, et nous voudrions bien savoir comment les anciens naturalistes avaient pu s'y prendre pour l'entendre dans l'eau.

Laisant de côté les fables absurdes qui ont été débitées sur ces petits animaux, nous pensons que les anciens, et surtout Aristote, avaient connu les deux Crabes qui se trouvent habituellement dans les coquilles, lesquels doivent vivre aux dépens de leur hôte, et nous partageons entièrement l'opinion de Latreille³, qui croit que le philosophe grec avait raison de dire que le Pinnothère était un petit Crabe ou une petite Squille, puisqu'il avait rencontré de ces deux sortes de crustacés dans les Pinnes marines. Cuvier a pensé que la manière dont Aristote s'exprime à ce sujet, en disant que c'est un petit Crabe ou une petite Squille, pouvait faire croire que cet auteur n'avait pas vu ces animaux; mais il ne faut pas, comme le fait l'illustre zoologiste de notre époque, voir dans l'expression d'Aristote un doute et une incertitude; sa manière de s'exprimer prouve qu'il avait connu bien avant nous la Pontonie, qui est un Crabe à queue longue, et notre Pinnothère, qui est un autre Crabe à courte queue. A l'époque où Cuvier a fait sa Dissertation critique sur les espèces d'écrevisses connues des anciens, on n'avait pas encore prouvé l'existence d'un crustacé macroure dans la Pinne marine, et l'on ne connaissait d'une manière certaine que le petit Brachyure, auquel les auteurs modernes ont donné le nom de Pinnothère.

1. *Loc. cit.*, p. 54.

2. *Diss. crit. sur les écrevisses connues des anciens*, Mém. du Mus.

3. *Encycl. méth.*, art. *Pinnothère*.

Nous ne partageons pas non plus l'opinion de notre célèbre maître M. Cuvier, quand il prétend que toutes les espèces d'écrevisses peuvent se rencontrer entre les écailles des bivalves, lorsqu'elles sont assez petites ou assez imprudentes pour s'y laisser prendre¹. Quoiqu'il ait trouvé souvent dans les Moules le Crabe commun et l'Étrille, et dans les Cœurs le *Cancer strigosus*, nous croyons bien, comme lui, que ces espèces ont pu s'y trouver saisies par accident; mais nous sommes persuadé qu'il n'en est pas de même des Pontonies et des Pinnothères, qui sont organisés d'une manière si fragile et dont le test est si mince qu'il leur fallait un abri pour ne pas être détruits par le mouvement des flots de la mer ou dévorés par leurs ennemis. La nature leur a donc appris à chercher un refuge dans certaines coquilles bivalves, aux dépens desquelles ils doivent vivre et sans lesquelles ils n'existeraient pas, puisqu'on n'a jamais trouvé les Pinnothères et les Pontonies que dans des Moules et des Pinnes marines.

Forskaël² paraît être le premier auteur moderne qui ait eu connaissance de Salicoques habitant dans la Pinne marine; il décrit sous le nom de *Cancer Pinnotheres* le Pinnothère des anciens (*P. veterum*), et sous le nom de *Cancer Custos* la Pontonie dont il est question, et à laquelle nous conserverons le nom de *Custos*, comme ayant l'antériorité. Petagna³ a décrit la même espèce sous le nom d'*Astacus thyrrhenus*, sans reconnaître son identité avec l'espèce de Forskaël. Il en est de même de Risso, qui nous a fait connaître, en 1816, son *Alpheus thyrrhenus* et nous apprend⁴ qu'il ne quitte pas les profondeurs des lieux abrités de courans et que, soit qu'il veuille fuir le danger auquel sa faiblesse l'expose, soit qu'il veuille se procurer une nourriture plus facile, il s'introduit dans les valves de la Pinne marine. D'après ce passage Risso semblait penser que son Alphée thyrrhène n'habite pas toujours dans la Pinne marine; mais il ne s'explique pas d'une manière positive à ce sujet, et nous devons croire qu'il n'en a trouvé que dans cette coquille, quoiqu'il dise ailleurs⁵ que quelques pêcheurs lui ont assuré que la femelle se retire dans le sable argileux, où elle se creuse un petit trou. Les individus rapportés de Morée et ceux que le naturaliste Otto a observés à Naples, avaient été trouvés exclusivement dans les Pinnes marines.

M. Bory de Saint-Vincent et les naturalistes qui l'accompagnaient ont observé dans toutes celles de ces coquilles qu'ils ont pu se procurer des individus de l'espèce dont nous allons donner la description et qui est figurée dans la planche

1. *Loc. cit.*, p. 19.

2. *Desc. anim. quæ in itinere orientali observavit*; 1775, in-4.°, p. 88 et 94.

3. *Éléments d'entom.*, 2 vol. in-8.°

4. *Crust. de Nice*, p. 90.

5. *Hist. nat. de l'Europe mérid.*; 1826, t. 5, p. 54.

XXVII de la 3.^e série du présent ouvrage. Cette espèce, que nous aurions pu séparer de l'*Alpheus thyrrhenus*, si l'on n'en avait vu, comme Otto, que peu d'individus, et de ceux qui ont la pince droite plus forte que la gauche, varie beaucoup pour les proportions des pinces de la seconde paire. Nous en avons une dizaine sous les yeux, et il se trouve parmi eux des individus où la pince droite est la plus forte, d'autres où elle diffère peu de la gauche, et d'autres enfin où c'est cette dernière qui est la plus grande. Il est certain que ce n'est pas des sexes que dépend cette différence dans les pinces, car deux femelles ayant encore leurs filets ovifères garnis d'œufs se trouvent avoir l'une la pince gauche la plus grosse, tandis que l'autre présente la disposition inverse. Si nous n'avions pas eu à notre disposition un aussi grand nombre d'individus, tous trouvés dans les mêmes coquilles, et que nous eussions possédé seulement de ceux qui ont la pince droite la plus forte, nous aurions pu les considérer comme identiques avec l'*Alpheus pinnophylax* d'Otto¹, qui n'a trouvé de différence pour le distinguer de celui de Risso, qu'en ce que cet auteur dit que la pince de gauche est la plus forte, quoiqu'il les représente égales dans la figure qu'il donne de son *Alpheus thyrrhenus*.²

Nous allons donner une description détaillée de la seule espèce authentique servant de type au genre dont il est question, après avoir présenté la synonymie des auteurs qui en ont parlé sous différents noms. Nous dirons, pour épurer cette synonymie, que Risso a cité à tort, comme appartenant à son *Alpheus thyrrhenus*, le *Cancer candidus* d'Olivi³, qui n'a aucun rapport avec la Pontonie et doit appartenir au genre Alphée proprement dit, puisque ce sont les pinces de la première paire qui sont très-grandes, les suivantes étant courtes, comme cela a lieu dans les espèces de ce genre. Risso semble avoir reconnu depuis que son espèce ne différait pas de l'*Alpheus pinnophylax* d'Otto, puisqu'il cite cet auteur à la suite de sa *Callinassa thyrrhena*⁴; seulement il s'en tire en ne parlant pas du tout des différences qu'Otto avait cru trouver entre ces deux prétendues espèces.

38 PONTONIA CUSTOS Guérin, Pl. XXVII, fig. 1. — Testa levis tenuis ventricosa : Rostrum breve inerme acutissimum : Pedes quatuor priores didactyli, secundum eorum par maximum : Manibus inæqualibus. — *Cancer macrourus* thorace levi, rostro integerrimo, corpore pellucido, flavicante, albo-punctato. Forsk. Desc. anim. quæ in itinere orientali observavit, etc., p. 94, n.° 56. — *Astacus thyrrhenus* Petagna, Élém. d'ent.

1. Otto, *Nov. act. phys. med. Acad. Cæsar. Leop. cur. nat.*, pars I, p. 341.

2. *Crust. de Nice*, pl. 2, fig. 2.

3. Olivi, *Zool. adriat.*, p. 51, pl. 3, fig. 3.

4. *Hist. nat. de l'Europe mérid.*, t. 5, p. 54.

t. 5, fig. 5. — *Alpheus thyrrhenus* Risso, Crust. de Nice, 1816, p. 94, pl. 2, fig. 2. — Latr. Encycl. méth. Atlas, pl. 336, fig. 10, copie de la figure précédente. — *Alpheus pinnophylax* Otto, Descr. de quelques crustacés nouveaux, trouvés en 1818 et 1819 dans la Méditerranée. Nova acta phys. med. Acad. Cesar. Leop. Car. Nat. cur. t. 14, part. 1, p. 341, pl. 21, fig. 1 et 2. — *Callianassa thyrrhena* Risso, Hist. nat. de l'Eur. mérid. t. 5, p. 54. — *Gnathophyllum thyrrhenus* Desm. Consid. sur l'ordre des crust. p. 229. — *Pontonia parasitica*? Roux, Mém. sur la classif. des Salicoques, p. 26.

Hab. C'est l'espèce que les membres de la Commission de Morée trouvèrent à Sapience dans la Pinne marine (*Pinna nobilis*), et que M. le colonel Bory de Saint-Vincent, qui n'avait pas sous la main les ouvrages qui viennent d'être cités, y décrit et nous envoya sous le nom de *Pontonia heterochelis*, comme pouvant être une espèce nouvelle (voyez à ce sujet le chapitre III de la Relation, p. 92).

Otto avait trouvé les deux individus qu'il décrit dans une *Pinna nobilis* pêchée à Naples, et Risso a pris son *Alpheus thyrrhenus* dans des Pinnes marines de Nice.

La Pontonie qui nous occupe est longue de près d'un pouce et demi; sa couleur, à l'état de vie, est d'un rose pâle, auquel la semi-transparence de l'animal donne quelque chose de laiteux ou d'un peu plus opaque dans ses parties épaisses. Conservé dans une liqueur alcoolique, ce crustacé devient d'une couleur plus ou moins livide où demeurent de légères traces en rose naturel qui ont résisté à l'action du liquide. Tout le corps de cette Pontonie est d'une consistance molle et ne présente un peu de solidité qu'aux pincés et au-dessus des anneaux de la queue. Sa carapace est lisse, bombée, embrassant les côtés du thorax, moins longue que l'abdomen, presque aussi large que longue, en ne comprenant pas le rostre dans sa longueur, et un peu rétrécie en avant. Le rostre est court, courbé avec la pointe dirigée en bas; il atteint à peine à la moitié du troisième article des antennes moyennes, et l'on observe en dessous et près de son extrémité une petite dent peu visible. Les antennes intermédiaires sont courtes, ayant à peine la moitié de la longueur de la carapace; leur pédoncule est composé de quatre articles, dont le premier très-court, terminé extérieurement en une épine; le second, le plus long de tous, cylindrique, un peu renflé en dehors et à sa base; les deux suivans sont égaux entre eux et forment ensemble un peu plus de la longueur du second. Le dernier article de ce pédoncule donne attache à deux filets presque égaux, dont l'interne est simple, va en diminuant insensiblement d'épaisseur et se compose de petits anneaux cylindriques; le filet extérieur est très-élargi à sa base, aplati; il se divise en deux un peu plus haut qu'à la moitié de sa longueur, et à partir de cet endroit l'une

des divisions, l'interne, reste très-courte, arrondie au bout; l'autre atteint presque la longueur du filet interne et se compose de huit articulations cylindriques et allongées qui vont en diminuant insensiblement d'épaisseur. On voit que ce filet externe est le résultat de la soudure des deux filets des antennes des Salicoques, considérés comme ayant trois filets aux antennes mitoyennes, et cette soudure est encore plus visible quand on observe cette antenne en dessous : de ce côté on voit sur la ligne de réunion des poils raides qui la marquent depuis la base jusqu'à la partie où les deux filets ne sont pas réunis et se bifurquent. Les antennes externes sont garnies à leur base d'une lame courte, arrondie, qui atteint à peu près le milieu des antennes mitoyennes. Cette lame est armée au côté extérieur d'une petite épine peu visible et garnie de cils très-fins; elle naît du second article de l'antenne, qui est transverse et dilaté au côté interne pour donner attache au troisième et au quatrième article, formant le pédoncule. Le dernier de ces articles est le plus long; il atteint aux deux tiers de la lame externe. Le filet terminal est cylindrique et de la longueur de la carapace.

Les pieds-mâchoires extérieurs sont courts et ne recouvrent pas entièrement les autres parties de la bouche; ils sont composés des quatre articles qu'on observe à ceux des genres voisins : le premier est court, transverse; le second, le plus grand de tous, est élargi, courbé, très-aplati et rétréci au sommet : sa plus grande largeur n'est pas tout-à-fait trois fois dans sa longueur; il est cilié au bord interne. Les deux articles qui suivent sont égaux en longueur, étroits, aplatis et ciliés en dedans; ils sont ordinairement repliés sur le côté interne du précédent, et, réunis, leur longueur forme les deux tiers de celle de celui qui précède. Les autres parties de la bouche n'offrent rien de particulier.

Les premières pattes sont courtes, égales, grêles, de la longueur des postérieures, très-rapprochées, se touchant même à leur insertion, et terminées par une petite main didactyle à doigts velus. Les secondes pattes sont très-grandes, à mains allongées; la plus forte est au moins de la longueur du corps; le plus souvent c'est la droite, quelquefois c'est la gauche, et nous en avons un individu qui a les pinces presque égales; leurs hanches se touchent presque; les articles suivans sont forts, aplatis; le carpe est à peu près triangulaire, mais le poignet est beaucoup plus élargi, ventru, aplati, à peu près deux fois plus long que large, en n'y comprenant pas les doigts : ceux-ci présentent une organisation remarquable, en ce qu'ils peuvent se croiser à l'extrémité quand la pince est fermée. Le doigt mobile est plus large que l'autre, armé de deux fortes dents, au côté interne desquelles se trouve une cavité qui reçoit la dent du doigt opposé. Celui-ci est plus mince, plus courbé, surtout à la pointe; il n'a qu'une dent à son milieu. Les trois paires de pattes suivantes sont, à très-peu de chose près, de la

même longueur, grêles, un peu plus fortes que les premières et à articles cylindriques; leurs hanches sont d'autant plus distantes entre elles, que ces pattes sont plus postérieures, et leur crochet terminal est cilié en dessous et présente de ce côté et vers l'extrémité une petite dent. Les segmens de l'abdomen sont prolongés sur les côtés et embrassent les premiers articles des fausses pattes caudales, comme dans les Salicoques voisins. Le premier de ces segmens est très-étroit à son milieu, dilaté en avant sur les côtés; les deux suivans sont les plus larges, les autres vont en diminuant jusqu'au dernier, qui est d'une forme hexagone et porte à ses angles latéraux et postérieurs de petites épines très-aiguës. Le feuillet intermédiaire des lames natatoires terminales est oblong, rétréci et arrondi au bout; il porte sur ses bords latéraux deux petites épines de chaque côté; il est garni de longs cils. Les pédoncules des feuillets latéraux sont très-courts, insérés entre les épines du dernier segment; ils donnent attache à deux lames ovales, ciliées aux bords, presque égales et un peu plus longues que le feuillet intermédiaire.

Les fausses pattes caudales sont insérées sur les côtés extérieurs de chacun des segmens de l'abdomen; leur pédoncule est un peu plus long que les feuillets qu'il porte, et dépasse de la moitié de sa longueur les bords dilatés des segmens lorsqu'on les observe de profil. La première paire est terminée par deux feuillets inégaux, dont l'interne est le plus court, et d'une forme courbée et arrondie au bout. Les paires suivantes se terminent par deux feuillets égaux, presque aussi longs que leur support, terminés en pointe et ciliés: l'intérieur semble composé de deux articles, et il porte à son côté interne une petite tige libre, presque cylindrique et atteignant la moitié de sa longueur. Chez les individus femelles le pédoncule de ces fausses pattes porte des filets ramifiés, insérés au côté interne et destinés à porter les œufs après la ponte. Nous n'avons pas trouvé ces filets chez plusieurs individus un peu plus petits et plus maigres, ce qui nous a fait présumer que ce sont des mâles, quoique nous n'ayons pu observer aucune autre différence extérieure entre eux et les individus qui étaient encore chargés d'œufs.

39 ALPHEUS DENTIPES Guérin. — Testæ margine anteriori oculos operiente, utrinque spina rostro breviori armato; chelicera sinistra irregulariter incisa; pedum 2 et 3 femoribus intus et ad apicem dentatæ; cauda lobo intermedio lateralibus breviori, subrotundo. — (Voyez notre Pl. XXVII, fig. 3.)

Cette espèce varie pour la taille depuis dix lignes jusqu'à un peu plus d'un pouce; son test, dans l'alcool, est d'un jaunâtre livide; sa couleur, à l'état de vie, était d'un jaune un peu rougeâtre.

Sa carapace formée à peu près la moitié de la longueur totale du corps; sa lar-

geur est une fois et demie dans sa longueur : elle est terminée en avant par un rostre court, et par deux petites épines moins saillantes et placées au bord de la partie du test qui recouvre les yeux. Les antennes extérieures sont à peu près de la longueur du corps ; la lame qui recouvre leur base est terminée en pointe aiguë et ciliée en dedans. Les antennes internes ont leur filet extérieur de moitié plus court, et leur filet interne n'atteint pas la moitié de la longueur de l'externe. Le filet interne est divisé en deux parties, qui sont composées d'articles différents en proportions, mais dont la plus courte est soudée à l'autre jusqu'au bout, ne laissant de libres que trois ou quatre petites articulations¹. Les parties de la bouche n'offrent rien de remarquable. Les pattes de la première paire sont grandes, inégales, dépassant de beaucoup les feuillets antennaires, et à mains très-épaisses. La patte gauche est la plus forte ; son poignet est oblong, cylindrique, mais sillonné par des cannelures irrégulières et profondes, et terminé par un doigt mobile à extrémité arrondie et beaucoup plus gros que le doigt qui lui est opposé. La main droite a le poignet ou le carpe plus court et plus renflé, sans cannelures ; son doigt mobile est dilaté, velu extérieurement et terminé en pointe, comme le doigt opposé. Les pattes suivantes sont grêles, aussi longues que les précédentes, avec le carpe multiarticulé, et terminées par une très-petite pince. Les trois paires de pattes qui suivent sont plus courtes, à peu près de la même longueur entre elles ; les deux premières paires ont près de l'extrémité interne de leur second article une épine pointue, dirigée en haut ; leurs troisième et quatrième articles sont garnis d'épines moins fortes au côté interne. Les deux dernières pattes ne présentent aucunes des épines mentionnées plus haut. Les tarsi ou les ongles de toutes ces pattes sont crochus et armés en dessous d'une épine également crochue et bidentée.

La queue est plus étroite que la carapace et va en diminuant jusqu'à son extrémité postérieure ; sa nageoire terminale est grande ; ses feuillets externes sont terminés extérieurement par une épine assez forte, et le feuillet intermédiaire est arrondi au bout, plus large à son attache avec le segment de la queue qui porte les latéraux, et sinué sur les côtés. On observe de chaque côté de son extrémité postérieure une petite épine assez aiguë. Les bords de tous ces feuillets sont garnis de longs poils.

1. Nous avons dit ailleurs (*Voyage du capitaine Duperrey autour du monde, Crustacés*, p. 39) que les antennes internes de beaucoup de Salicoques auxquelles les auteurs n'attribuent que deux filets, en ont réellement trois ; mais que deux d'entre eux sont soudés jusqu'à leur extrémité. Notre *Alphée*, ainsi que toutes les espèces du genre que nous avons observées, se trouve dans ce cas. Il est rangé par Latreille (*Règne animal*, 2.^e édit., t. 4, p. 95 et 96) dans la division à antennes intermédiaires à deux filets.

Cette espèce a beaucoup de rapports avec l'Alphée figuré dans le grand ouvrage sur l'Égypte, que M. Audouin a rapporté au genre *Athanas* et auquel il a donné le nom d'*Athanas Edwardsii* (Aud. Expl. des pl. de l'Expéd. d'Égypte, t. 1, p. 91); mais dans la figure mentionnée nous ne voyons pas d'épines aux cuisses des troisième et quatrième pattes; ce que Savigny, si connu par son exactitude, n'aurait pas omis dans ses figures. Le feuillet intermédiaire des lames natatoires de la queue est aussi plus allongé dans l'espèce d'Égypte, avec ses côtés droits et son extrémité postérieure coupée carrément. Les autres espèces figurées dans le même ouvrage présentent aussi de grandes différences avec la nôtre. Il en est de même des deux Alphées décrits par Olivi (Zool. Adriat., pl. 3, fig. 3, 4 et 5). La seconde de ces espèces, rapportée à tort par Risso à son *Alpheus thyrrhenus*, qui est le *Pontonia thyrrhena* de Latreille, pourrait présenter quelque analogie avec notre Alphée; mais ses pattes n'ont pas d'épines et les pinces ne paraissent pas sillonnées et sculptées comme celles de l'Alphée à pattes dentées.

Cette espèce a été recueillie par l'Expédition de Morée à Sapience et au cap Tenare. Nous en avons reçu aussi quelques individus de M. Paretto, géologue distingué, qui les avait pris dans le golfe de Gènes.

40 HIPPOLYTUS BRULLEI Guérin. — *Elongatus, subcompressus; rostro testam longitudine fere æquante, antice subdeclivi, supra simplici, subtus 3-dentato; chelicæris brevibus; pedibus dentatis, secunda pari tertia brevioræ.* — (Voyez notre Pl. XXVII, fig. 2.)

Cette espèce nouvelle a été rencontrée par les naturalistes de la Commission, et nous profiterons de son apparition dans cet ouvrage pour présenter quelques détails nouveaux sur le genre qui fut fondé par Leach, en examinant les divisions qu'on y forme.

1^{re} *Div.* Dernier article des pieds-mâchoires extérieurs tronqué obliquement à l'extrémité. La base des antennes intermédiaires pourvue d'une épine.

Cette division renferme les *H. Prideauxiana*, *Morii* et *varians* de Leach, et l'espèce nouvelle, à laquelle nous donnons le nom de l'entomologiste plein de zèle qui l'a trouvée le premier en Grèce.

Ce petit Hippolyte n'a pas beaucoup plus d'un pouce de longueur totale; il est mincé et effilé, ce qui lui donne une physionomie un peu différente des autres espèces du genre, qui sont en général courtes, épaisses et de forme ramassée. La carapace est beaucoup moins longue que l'abdomen, un peu comprimée; son bord antérieur présente quatre petites épines placées sur une même ligne transverse; les deux extérieures insérées près de l'angle externe de la carapace et de chaque côté, et les autres prenant leur insertion de chaque côté de

la base du rostre. Celui-ci est un peu moins long que la carapace, un peu infléchi et presque droit en dessus; son extrémité est terminée par deux pointes aiguës, dont l'inférieure est beaucoup plus petite, et l'on compte à son bord inférieur deux dents chez quelques individus ou trois dans d'autres, placées au milieu et à des distances presque égales entre elles. Les antennes supérieures n'ont qu'une épine à leur base, et son extrémité atteint à peine la bout du troisième article du pédoncule. Les pieds-mâchoires extérieurs atteignent à peu près à la même hauteur que cette épine; leur extrémité est tronquée obliquement et épineuse. Les premiers pieds sont moins longs que les pieds-mâchoires, égaux, terminés par une petite main renflée. Les seconds sont un peu plus longs, avec le carpe composé seulement de deux articles, et terminés par une très-petite main didactyle. Les pieds de la troisième paire sont les plus grands de tous, ils ont une longueur double de celle des premières pinces: ils sont dentés au côté interne, et leurs crochets terminaux sont un peu renflés, multidentés à leur extrémité. Les deux paires suivantes vont un peu en diminuant de longueur et sont organisées de même. Les deux premiers anneaux de l'abdomen sont beaucoup plus longs que les suivants, qui sont coudés; ils portent chacun une paire de fausses pattes caudales de forme ordinaire; la nageoire terminale est composée de lames égales en longueur, assez étroites, dont les extérieures ne présentent rien de particulier. La lame intermédiaire est armée en dessus de trois paires de petites épines et terminée par quatre épines assez longues, dont les intermédiaires sont presque deux fois plus grandes que les latérales. La couleur de cet Hippolyte était verdâtre à l'état vivant.

Cette jolie petite espèce diffère de l'*H. Prideauxiana* par ce que celle-ci n'a qu'une dent sous le rostre; l'*H. varians* ne peut être confondue avec elle à cause des deux dents qu'il y a au-dessus de son rostre; enfin, quoique l'*H. Morii* de Leach ait, comme quelques individus de notre espèce, deux dents au-dessus du rostre, il en diffère par la forme du corps et par la place qu'occupent ces dents, qui sont insérées sous la première moitié de sa longueur.

Hab. Cette espèce est l'une des plus communes de toutes les plages sablonneuses.

2.^e *Div.* Dernier article des pieds-mâchoires extérieurs allongé et terminé par un faisceau de poils. La base des antennes intermédiaires pourvue d'une lame terminée par une épine.

Cette division renferme les *H. Cranchii* et *Sowerbyi* de Leach.

La première de ces espèces a été trouvée en Morée, et les individus que nous avons sous les yeux offrent quelques caractères qui pourraient les faire considérer comme des variétés. Ainsi l'un de nos Hippolytes ressemble beaucoup à la

figure que Leach a donnée de son *H. Cranchii* ; mais il en diffère par le nombre des dents du dessus du rostre : dans cet individu nous trouvons quatre dents, tandis que les autres n'en ont que trois et que c'est ce nombre que Leach représente. Dans la figure de Leach nous voyons que le rostre de son espèce est terminé par deux pointes, dont la supérieure est la plus forte. Quelques-uns des Hippolytes de Morée ont ces deux dents égales. La grosseur des pieds-mâchoires varie aussi; il en est de même du nombre des épines placées sur le feuillet intermédiaire de la nageoire. Enfin, nous dirons à cette occasion que Leach n'a pas bien observé les épines qui terminent l'extrémité de ce feuillet. Nous avons reconnu qu'il y a six épines de longueurs inégales; les deux extérieures sont très-petites; les deux suivantes sont cinq à six fois plus grandes, et les deux internes un peu moins longues que les précédentes. Outre ces épines il y a de longs poils ciliés, comme on en voit aux autres lames.

41 PALÉMON SQUILLA Fabr. — *Cancer squilla* L. — Savigny, Expéd. d'Égypte, pl. 10, fig. 2.

Hab. Partout; mais les Grecs la recherchent moins qu'on ne le fait en Europe pour la manger.

42 PALÉMON SERRATUS Leach. — *Astacus serratus* Pennant. — Leach, Malac. Brit. t. 43, fig. 1.

Cette espèce est de même extrêmement commune.

43 PASIPHÉA SIVADO Desm. Latr. Risso. — *Alpheus sivado* Risso, Crust. de Nice, p. 93, pl. 3, fig. 4. — Nob. Iconogr. du règne animal, Crust., pl. 22, fig. 3.

Hab. Sapience, sur la plage d'Astros et Naxie, près des salines.

STOMAPODES.

44 SQUILLA MANTIS Latr. — Fabr. — *Cancer mantis* L. — Desm. Consid. sur les Crust. pl. 41, fig. 2. — Encycl. Atlas, pl. 295, fig. 1.

Hab. Dans la baie de Napoli; et dans les îles.

45 SQUILLA DESMARESTI Risso, Hist. nat. des Crust. de Nice, p. 114, pl. 2, fig. 8.

Hab. Au fond du golfe de Calamata.

46 SQUILLA CERISYI Roux, Crust. de la Médit. pl. 5. — Guér. Voyage de Duperrey, pl. 4, fig. 1 (sous le nom de *S. Lessonii*).

Cette espèce intéressante se trouve dans les mers de Corse, de Sicile, de Morée, et même sur les côtes du Chili. Quand nous avons préparé la partie du Voyage de M. le capitaine Duperrey qui traite des Crustacés, nous ne possédions

1. Leach, Mal. Brit., pl. 38, fig. 17 à 20.

pas encore l'individu pris dans la Méditerranée, et nous n'avions pu reconnaître une omission grave dans la Description de M. Roux. Ce naturaliste décrit très-exactement son espèce; mais il ne dit pas que les épines, placées au milieu du bord postérieur du dernier segment, sont mobiles: ayant observé que ces épines étaient mobiles à l'individu pris au Chili, nous n'avions pas hésité à en faire une espèce distincte de la Squille de Cerisy, quoique d'ailleurs ses autres caractères fussent les mêmes, et nous la plaçons près de la *S. stylifera*, la seule connue qui présentât ce caractère; ce n'est que long-temps après avoir fait graver notre Squille, que les individus de Sicile et de Corse nous ont mis à même de reconnaître l'omission de M. Roux: nous avons vu que les deux épines du milieu du dernier segment caudal sont organisées comme dans l'individu rapporté du Chili, que nous en avons séparé par cette seule considération, et que dès-lors le nom de *Sq. Lessonii*, que nous avons assigné à cet individu, devait être supprimé.

Hab. Autour du rocher de Monembasie.

AMPHIPODES.

- 47 **TALITRUS SALTATOR** Miln.-Edw. Ann. des sc. nat. t. 20, p. 364. — *T. locusta* Latr. — Leach. — Desm. Cons. sur les Crust. p. 260, pl. 46, fig. 2. Copiée du *Cancer ganmarus saltator* Montagu L. Transact. vol. 7, pl. 4, fig. 3. — *Squilla saltator* Klein. Crust. p. 68, fig. B, E, F.

Hab. Baie de Laconie, Marathonisi.

- 48 **ORCHESTIA FISCHERI** Miln.-Edw. Ann. des sc. nat. t. 20, p. 362. — Mém. de la Soc. d'hist. nat. de Paris, t. 5, pl. 25, fig. 14.

Hab. Baie de Calamate aux environs de Pétalidi.

- 49 **TALITRUS PLATYCHELES** Guér. — Corpore compresso, glaberrimo; pedibus parvo primo secundoque aequalibus. — Long. 2 centim. — (Voyez notre Pl. XXVII.)

Cette espèce remarquable pourrait à la rigueur constituer un nouveau genre, qu'on devrait placer entre les Talitres et les Orchesties, si on prenait pour caractères génériques l'organisation des deux premières paires de pattes; en effet, chez les deux genres que nous citons, les quatre premiers pieds sont terminés par un ongle crochu et pointu, tandis que dans notre espèce les seconds pieds n'ont plus d'ongles à l'extrémité; ils sont d'une consistance membraneuse, très-plats, transparens, et dépourvus des épines qu'on observe aux autres pieds; nous n'avons cependant pas cru devoir faire un nouveau genre pour ce petit amphipode, nous le plaçons parmi les Talitres, et nous établissons pour lui une petite division, à l'exemple de M. Milnes-Edwards (Ann. des sc. nat., t. 20, p. 364); ce qui apportera

une légère modification dans le tableau que ce naturaliste donne des espèces du genre *Talitri*; voici ce tableau modifié:

A. Pattes de la première paire beaucoup plus grandes que celles de la seconde.

T. locusta (Voyez notre Pl. XXVII, fig. 4 e), *Baucondraii*.

B. Pattes des première et seconde paires égales entre elles. *T. platycheles*.

C. Pattes de la première paire beaucoup moins grandes que celles de la seconde paire. *T. Cloquetii*. (Voyez notre Pl. XXVII, fig. 4 f.)

On voit par ce tableau que notre *Talitri* est très-facile à distinguer des autres espèces connues; ses antennes sont plus courtes, proportion gardée, que celles du *T. locusta*; ses premières pattes sont fortes, à articles cylindriques, et terminées par un crochet simple, qui ne peut se replier en dessous. Les secondes sont de la même longueur, membraneuses et transparentes, avec leurs deux derniers articles presque égaux, aplatis, de forme ovalaire allongée; le dernier ne nous a pas offert de crochet terminal, quoique nous l'ayons placé sous une très-forte loupe. Les pattes de la troisième paire sont de forme ordinaire, plus longues de moitié que celles qui précèdent. Celles de la quatrième paire ont à peu près la longueur des deux premières. Les suivantes sont encore plus courtes, robustes, garnies d'épines; enfin, les deux dernières paires sont les plus longues et dépassent notablement celles de la troisième paire.

Hab. Cette espèce a été trouvée à Modon; nous l'avons aussi reçue du golfe de Gènes, et des mers de la Corse.

50 **GAMMARUS PELOPONNESIUS** Guérin. — Antennis inæqualibus, posticis cupulis instructis; pedibus quatuor anticis subæqualibus, subcheliformibus, cæteris longioribus, æqualibus. — Long. 13-16 millim.

Le genre Crevette proprement dit, tel qu'il est adopté par M. Milnes-Edwards (*Ann. des sc. nat.*, t. 20, p. 366), contient dans cet ouvrage dix-neuf espèces bien constatées: ces dix-neuf espèces sont distribuées, par ce zoologiste, dans deux grandes divisions, fondées sur la forme des yeux, qui, dans quelques-unes, est circulaire, tandis qu'elle est ovalaire, réniforme ou linéaire dans d'autres. Parmi ces derniers M. Edwards forme deux subdivisions, basées sur la présence ou l'absence d'une pointe sur le troisième segment de l'abdomen; enfin, dans les espèces dépourvues de pointes sur l'abdomen, il y en a où leurs quatrième et cinquième anneaux sont armés en dessus de petits faisceaux d'épines, et d'autres où le cinquième anneau est lisse; c'est dans la première de ces catégories que se trouve notre espèce, elle vient se placer à côté du *Gammarus ornatus* de M. Edwards. Cependant nous avons observé que le caractère de division employé par cet entomologiste, et tiré de la présence ou de l'absence

de petits faisceaux de poils sur le cinquième anneau de l'abdomen, ne pas été employé par lui d'une manière satisfaisante; car la Crevette des ruisseaux (*G. fluviatilis*), qu'il place dans la division où le cinquième anneau de l'abdomen doit être lisse, a cependant ce segment garni d'un faisceau d'épines ou de poils raides, comme sa Crevette ornée et comme notre Crevette de Morée; en sorte que ces espèces doivent être placées, du moins quant à ce caractère, dans la même division. Quoi qu'il en soit, notre espèce est très-remarquable par un caractère qui n'avait été observé que dans la Crevette ornée; comme celle-ci, elle a les articles de ses antennes inférieures garnies de petites cupules transparentes et en forme d'entonnoirs, et ne diffère réellement de cette espèce que par la longueur relative des antennes. Dans la Crevette ornée les antennes sont presque de la même longueur, et le pédoncule des inférieures n'est guère plus long que celui des supérieures, tandis que dans notre espèce les antennes inférieures sont de moitié plus longues que les supérieures, et leur pédoncule a presque le double de la longueur de celui des supérieures. Ce sont aussi les premiers articles de la tige terminale qui portent les petites cupules dont nous avons parlé. Les premières pattes de notre Crevette ne diffèrent que peu des secondes, tandis que la différence est presque de moitié dans la Crevette ornée. Enfin, les premiers articles des pattes de la dernière paire ont la forme d'un carré allongé, comme on l'observe dans la Crevette ornée. Les segments de l'abdomen de la Crevette de Morée ne diffèrent pas de ceux de l'espèce que nous lui comparons; les quatrième et cinquième sont garnis à leur bord postérieur de petits poils raides et presque épineux; les fausses pattes caudales sont de même forme, et présentent les mêmes proportions de longueur.

Hab. Cette Crevette a été trouvée dans les fucus à Armyros.

51 GAMMARUS LOCUSTA Leach. — Montagu, L. Transact. vol. IX, pl. 4, fig. 1.

Hab. Trouvé en quantité dans un fucus, sur les rivages des golfes de Laconie et d'Argolide. Les plantes qui croissent dans le bassin de la source salée qui fait aller les moulins d'Armyros, en étaient aussi toutes remplies.

LĒMODIPODES.

52 CAPRELLA LOBATA. — *Squilla lobata* Müller, Zool. dan. LVI, 4-6.

Hab. Trouvée dans les fucus à Scardamula.

ISOPODES.

53 BOPYRUS SQUILLARUM Latr. Gen. crust. et ins. t. 1, p. 67, pl. 2, fig. 4. —

Hist. nat. des crust. et ins. t. 7, p. 55, pl. 59, fig. 2-4. — Desm. Cons. p. 325,

pl. 49, fig. 8-14. — *B. crangorum* Latr. Règne animal, 2.^e édit., t. 4, p. 132. — *Monoculus crangorum* Fabr.

Hab. On le trouve fréquemment sous la carapace des palémons.

54. *ICHTHYOPHILUS ORBIGNYI* Guérin. Iconogr. du règne animal, Crustacés, pl. 29, fig. 3. — Corpore glaberrimo, convexo, capite postice trilobo, segmentis anticis margine rotundatis, posticis retrorsum arcuatis, spinosis; abdomine brevi, segmentis sublanatis, anticis posterioribus spinosis; pedibus validis, inermibus.

= Nerocila orbigny

La longueur de cette espèce varie depuis neuf lignes jusqu'à seize. Son corps est allongé, convexe, rétréci en avant et en arrière, et sa largeur est presque trois fois dans sa longueur. La tête est plus étroite que le premier segment thoracique, divisée en trois lobes postérieurement; un peu rétrécie et arrondie en avant, avec le bord antérieur un peu tronqué obliquement de chaque côté. Les yeux sont petits, peu visibles. Les antennes sont insérées très-près l'une de l'autre, au milieu et sous le rebord que forme la tête; elles sont d'égale longueur, composées chacune d'environ onze articles, et terminées en pointe. Les antérieures ont les articles de la base un peu plus épais. Le premier segment du thorax est plus long que les trois suivants; il est étroit en avant, arrondi sur les côtés et à son bord postérieur, et d'une largeur au moins double de sa longueur; les deuxième, troisième, quatrième et cinquième segments vont en s'élargissant; ils ont aussi leurs côtés arrondis, et ils portent sur les côtés des pièces axillaires, ou les hanches des pattes arrondies postérieurement. Les trois derniers segments du thorax sont encore plus larges, surtout l'avant-dernier; leur longueur est aussi le double de celle des précédents; le premier de ces segments ou le cinquième est coupé carrément à ses angles postérieurs, les deux autres ont ces angles prolongés en arrière en une pointe aplatie, qui est plus grande dans le dernier. Les hanches de ces trois anneaux sont également prolongées en arrière. Les pattes sont plus longues en arrière, toutes sans épines ni dents, et toutes terminées par un crochet très-courbé; les antérieures ont ce crochet plus grand. L'abdomen est composé de six segments moins larges que ceux du thorax; les cinq premiers terminés en pointe à leurs angles externes et postérieurs; mais les deux premiers ont ces pointes très-prolongées en arrière, comme tordues, et présentant l'effet d'une aile de moulin. Le dernier est d'abord élargi de chaque côté jusqu'à l'insertion des nageoires latérales (que Leach désigne sous le nom d'appendices ventraux); ces côtés sont ensuite droits et parallèles jusqu'au milieu de la longueur de ce segment, et ensuite se rétrécissant jusqu'à la ligne médiane, où ils viennent former une pointe très-arrondie. Ce segment est un peu plus large que long. Le premier article des nageoires latérales est court, atteignant à peine l'endroit

où le segment commence à se rétrécir, il est dilaté en une pointe au côté interne. Les deux lames qui le terminent sont inégales, l'extérieure est la plus longue et la plus étroite, elle dépasse l'extrémité du dernier segment abdominal; l'interne est plus large, tronquée obliquement en dedans, son extrémité atteint à la longueur du dernier segment abdominal.

Hab. Cette belle espèce a été trouvée à Modon. Nous en avons aussi reçu des individus plus petits, qui avaient été pris sur d'autres côtes de la Méditerranée et à La Rochelle. Dans la méthode de Leach, ce crustacé appartient à son genre *Nerocila*.

55 CANOLIRA ALBICORNIS. — *Anilocra mediterranea* Leach. — Desm. Cons. sur les crust. p. 306. — *Cymothoa albicornis* Risso, Crust. de Nice, p. 139. — Fabr.

Nous ne pouvons rapporter cette espèce à celle que Fabricius a fait connaître le premier, sous le nom d'*Albicornis*, qu'avec doute; les descriptions de Leach, reproduites par M. Desmarest, sont si courtes et si insignifiantes, qu'il est bien difficile d'avoir une certitude à l'égard des espèces qu'il a publiées.

Hab. Ce crustacé a été trouvé à Astros et dans la baie de Napoli.

56 SPHÆROMA SERRATUM Leach, Dict. des sc. nat. t. 12, p. 346. — Desm. Cons. sur les crust. p. 301. — *Oniscus serratus* Fabr. — *Oniscus globator* Pall. Spic. zool. fasc. 9, p. 70, pl. 4, fig. 18. — *Sphæroma cinerea* Latr. — Risso. — Très-bien figurée avec de beaux détails par Savigny, Expéd. d'Égypte, pl. 12, fig. 1.

Leach a très-mal décrit cette espèce, et il a surtout omis de parler du caractère principal, qui est la denticulation du côté externe de la lame extérieure de l'abdomen. Desmarest, copiant Leach, est tombé dans la même faute; il a donné une figure de cette espèce, qui n'a aucun rapport avec la nature: dans cette figure le dernier segment de l'abdomen est terminé presque en pointe, et la lame externe des appendices natatoires n'est pas dentée.

Hab. On trouve cette espèce partout sous les pierres inondées, dans les paquets de fucus, etc.

57 SPHÆROMA BORYI Guérin. — Oblongum, leve; segmento ultimo rotundato, postice trilobo, supra bituberculato. — Long. 4 lignes, larg. 2/3. pl. 27 fig. a, b, c

Cette jolie espèce, que nous consacrons au savant qui a dirigé, avec autant de succès que de talent, la section des sciences physiques en Morée, ne peut entrer que dans la première division que Leach établit dans son genre Sphérome, et qui comprend trois espèces, ayant le dernier article de l'abdomen terminé par deux légères échancrures. Le corps de notre Sphérome est oblong, d'une largeur à peu près égale dans toute son étendue, à l'exception de la tête et de la queue. Sa tête est arrondie en avant, avec les yeux portés à son bord postérieur et sur les côtés. Les

antennes inférieures sont un peu plus longues que la tête; leur filet multiarticulé est cilié au côté inférieur. Les supérieures sont plus courtes; leur premier article forme presque la moitié de leur longueur; il est aplati, large, en forme de parallélogramme, un peu échancré à son extrémité, qui donne attache au second article; celui-ci est court, plus étroit à son extrémité, et donnant attache à un flagre de plusieurs petits articles et aussi long que ces deux premiers articles réunis. Les segmens du thorax sont lisses, presque égaux en longueur, à l'exception du dernier, qui est un peu plus étroit; les premiers segmens de l'abdomen sont soudés ensemble, et ne laissent voir que de légères traces de sutures sur les côtés; l'avant-dernier présente à son bord postérieur deux légers tubercules placés au milieu. Le dernier segment est trois fois plus long que les précédens, un peu sinué sur ses bords latéraux, arrondi en arrière, et présentant de chaque côté et près du bout une petite dent obtuse, ce qui forme deux échancrures à son bord postérieur. Les lames latérales sont un peu plus courtes que ce segment, égales, arrondies et garnies de poils courts. Les pattes sont presque égales entre elles, leur crochet terminal est armé en dessous, comme dans toutes les espèces que nous avons observées, d'une petite dent; les trois derniers articles de ces pattes sont garnis de poils ou d'épines courtes.

Hab. Dans la baie de Napoli.

- 58 *IDOTEA BASTERI* Savigny, Expéd. d'Égypte, t. 3, p. 96, pl. 12, fig. 6. — Roux, Crust. de la Médit. pl. 29, fig. 1-10. — *I. emarginata* Risso, Crust. de Nice. — Fabr. Suppl. Ent. syst. — *Armida bimarginata* Risso, Hist. nat. de l'Europe mérid. t. 5, p. 109.

Hab. Commune parmi les Ulves dans les baies de Calamata, de Napoli et de Modon.

- 59 *IDOTEA VARIEGATA* Roux, Crust. de la Médit. pl. 30, fig. 1-9. — *I. scopulorum?* Fabr. Suppl. Ent. syst. p. 304, n.° 10.

Hab. Mêmes lieux.

Obs. Nous ne concevons pas pourquoi Roux n'a pas réuni cette espèce à la précédente. Il n'y a aucun caractère de forme qui puisse les distinguer; les couleurs seules ont déterminé à les séparer.

- 60 *IDOTEA PELOPONESIACA* Roux, Crust. de la Médit. pl. 30, fig. 10-12.

Hab. Autour de Monembasie et à Napoli.

- 61 *STENOSOMA LINEARE* Leach, Transact. lin. t. XI, p. 366. — Desm. Cons. sur les Crust. p. 290, pl. 46, fig. 12. — *Oniscus linearis* Pennant, Brit. zool. t. 4, pl. 18, fig. 2. — *Idotea diodon* Latr.

Hab. Entre les plantes marines.

62 *LIGIA OCEANICA* Fabr. — Latr. — Desm. Cons. sur les Crust., p. 156, pl. 49, fig. 3-4. — Risso, Crust. de la Médit. pl. 13, fig. 8.

Hab. Commune sur toutes les côtes de Morée.

63 *LIGIA ITALICA* Fabr. — Roux, Crust. de la Médit. pl. 13, fig. 1-7. — Deser. de l'Égypte, pl. 18, fig. 7.

Hab. Sur les côtes dans le voisinage de Pylos.

64 *TYLOS ARMADILLO* Latr. Règne animal, 2^e édit., t. 4, p. 142, note. — Deser. de l'Égypte, pl. 13, fig. 1.

Hab. Dans la baie de Modon.

65 *PORCELLIO DEGEERII* Guérin. — Fusco-nigricans; capite et segmentis quatuor anticis, tuberculosis; segmentorum marginibus et lateribus pedibusque flavescens. — *Oniscus Degeerii* Aud. Expl. des planches de l'Expéd. d'Égypte, Hist. nat. t. 1, p. 98, pl. 13, fig. 4.

Cette espèce, que Savigny a si bien représentée dans ses belles planches, est longue de quatorze millimètres et large de près de six; ses côtes sont presque parallèles; la tête et les quatre premiers segmens sont garnis de tubercules saillans et arrondis; les suivans sont lisses. La couleur de cet Isopode est brune, avec les bords postérieurs et latéraux de chaque anneau jaunes. Les pattes et le dessous du corps sont d'un pâle un peu jaunâtre. La figure que nous citons, et la manière notable dont cette espèce diffère de toutes ses congénères, peuvent nous dispenser d'entrer dans plus de détails sur sa description.

Hab. Cette espèce se trouve aussi en Égypte, comme on le voit par les figures de Savigny.

66 *ARMADILLO VULGARIS* Latr. — Desm. — *Oniscus armadillo* L. — Cuv. Journ. d'hist. nat., 1792, t. 2, p. 23, pl. 26, fig. 24-25. — *Oniscus cinereus* Panz.

Hab. Les individus pris en Morée sont d'une plus grande taille que ceux de France; on les trouve également sous les pierres et dans les décombres.